

# COPS : Compensation des Opérations du Pacifique Sud

## Vers un changement de normes dans les échanges bancaires



### VOUS ÉMETTEZ DES VIREMENTS ET DES PRÉLÈVEMENTS ?

Soyez vigilants,  
ces changements vont impacter  
votre système d'information.

### CE QUI CHANGE

- ➔ Les échanges bancaires passent à la norme internationale ISO 20022
- ➔ L'IBAN remplacera le RIB
- ➔ Le mandat remplacera l'autorisation de prélèvement

Vous avez jusqu'au **28 février 2026** pour vous adapter à ce nouveau format :

**DÈS À PRÉSENT**



Contactez votre banque

**SEPTEMBRE 2024**



VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS au format ISO 20022 opérationnels

**28 FÉVRIER 2026**



Fin de la période de migration pour les entreprises

Préparez votre entreprise avant le

**28 FÉVRIER 2026**

À défaut, vos virements et prélèvements ne pourront plus être traités par votre banque.

Agissez dès à présent en consultant votre prestataire informatique et votre banque.

Rendez-vous sur :  
[www.ieom.fr/cops](http://www.ieom.fr/cops)

